



Vucherens, le 06/12/2023

Le Conseil communal a tenu séance le mardi 5 décembre 2023.

Lors de cette séance, le Conseil communal a :

- **adopté le préavis 09/2023** : Budget de fonctionnement pour l'année 2024

Résumé : Pour l'année 2024, il se présente de la manière suivante : Total des charges CHF 2'901'267.11 ; Total des revenus CHF 2'730'008.00 ; Total excédents de charges CHF 171'259.11

- ***adopté le préavis 10/2023** : Mise en vente du bâtiment à la route du Village 2 (parcelle 84)

Résumé : Après avoir étudié plusieurs solutions pour l'exploitation du bâtiment, la Municipalité ne considère plus être en mesure de présenter un projet viable en dehors de celui rejeté par le Conseil le 25.04.2023. Elle propose de le vendre « au meilleur prix ».

Le bureau du Conseil vous adresse ses meilleures salutations.

Pour le Conseil communal



Sébastien Cherpillod

Président

Noémie Gabriel

Secrétaire

Les préavis municipaux sont disponibles sur le site internet de la Commune de Vucherens
www.vucherens.ch

*Selon les articles 160 ss de la LEDP (Loi sur l'exercice des droits politiques), cette décision peut faire l'objet d'un référendum. La demande de référendum doit être déposée dans les 10 jours qui suivent l'affichage de la décision.